

8 mars 2021

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES**

Le conseil de la municipalité de Saint-Hugues siège en séance d'ajournement de la séance ordinaire du conseil du 2 mars 2021, par voie de vidéoconférence.

Sont présents à cette vidéoconférence, Simon Valcourt, René Martin, Audrey Lussier, Thomas Fortier-Pesant, Michaël Bernier et Ginette Daviau, tous formant quorum, sous la présidence de Richard Veilleux, maire.

À dix-neuf heure trente-trois (19h33), Monsieur Richard Veilleux, maire, procède à l'ouverture de la séance du conseil.

21-03-47

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
- 3. TRÉSORERIE :**
 - 3.1 Dossier Soudure A. St-Martin – Étude de sol
- 4. ADMINISTRATION :**
 - 4.1 Politique de rémunération des employés - Modification
- 5. VOIRIE :**
 - 5.1 Aucun point
- 6. URBANISME :**
 - 6.1 Aucun point
- 7. REQUÊTES DIVERSES :**
 - 7.1 Aucun point
- 8. DEMANDES DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE & SÉCURITÉ CIVILE**
 - 8.1 Aucun point
- 9. IMMEUBLES :**
 - 9.1** Aucun point
- 10. LOISIRS**
 - 10.1 Aucun point
- 11. VARIA :**
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par la conseillère Audrey Lussier, appuyé par la conseillère Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉE

3. TRÉSORERIE

21-03-48

3.1 DOSSIER SOUDURE A. ST-MARTIN – ÉTUDE DE SOL

Considérant que la Municipalité évalue actuellement l'opportunité d'acquérir certains immeubles à des fins de réserve foncière destinée à de potentiels développements résidentiels;

Considérant qu'un de ces immeubles, soit l'immeuble connu et désigné sous le # de lot 2 707 685 du cadastre du Québec, a déjà fait l'objet d'une décontamination des sols par un ancien propriétaire suite à l'enlèvement de réservoirs d'essence;

Considérant que pour l'étude de ce dossier par les membres du conseil et avant d'aller plus loin dans celui-ci, il est important de faire une caractérisation préliminaire des sols afin de connaître l'état du site et ainsi pouvoir évaluer le coût des travaux de décontamination nécessaires afin d'atteindre les seuils réglementaires autorisant la construction résidentielle;

Considérant la demande de soumission transmise à deux entreprises pour la réalisation de ce

8 mars 2021

mandat dont voici les résultats;

Nom de l'entreprise	Montant avant taxes
Les Laboratoires de la Montérégie inc.	9 306\$
Englobe Corp.	13 150\$

En conséquence, il est proposé par le conseiller Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De confier le mandat à la firme « Les Laboratoires de la Montérégie inc. » pour la réalisation d'une caractérisation préliminaire du lot # 2 707 685, appartenant à l'entreprise 9126 6189 Québec et ce, conformément à la soumission reçue par courriel en date du 1^{er} décembre 2020.

ADOPTÉE

5. ADMINISTRATION

5.2 POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS - MODIFICATION

Ce point est reporté à une séance ultérieure

10. IMMEUBLES

Aucun point

11. VARIA

Aucun point

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune demande n'a été transmise, par écrit, au conseil, pour la période de questions.

21-03-49

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

À dix-neuf heure trente-sept (19h37), il est proposé par le conseiller Michaël Bernier, appuyé par le conseiller Thomas Fortier-Pesant et résolu, à l'unanimité des conseillers présents, de clore la présente séance.

ADOPTÉE

Signé à Saint-Hugues, ce jour de 202

Richard Veilleux, maire

Carole Thibault,
Directrice générale et secrétaire trésorière